

Apprendre la Langue des Signes Française

Cycle A2 Niveau Intermédiaire ou de Survie

Langue seconde

Le niveau A2 se caractérise par la capacité à comprendre des phrases isolées incluant le cas échéant un ou plusieurs mots épelés manuellement et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de propriété ; à communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels et à décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats, ceci dans les domaines personnel, public, professionnel et éducationnel.

Programme :

Notre programme pédagogique respecte les travaux d'adaptation à la LSF du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

Compétences visées par module :

Module A2.1 :

- Développer son expression iconique dans des récits ;
- Participer à un échange à visée spécifique sociale, médicale ou éducative ;
- Aborder les phrases complexes en LSF ;
- Composer des biographies imaginaires ou des récits de la vie quotidienne.

Module A2.2 :

- Décrire brièvement un évènement ;
- Situer un évènement dans le temps ;
- Donner son opinion sur un évènement culturel ;
- S'orienter dans l'espace ;
- Discuter de l'organisation d'une rencontre et de ses préparatifs.

Module A2.3 :

- Faire le récit d'épisodes de la vie quotidienne en exprimant ses sentiments ;
- Améliorer ses capacités d'expression iconique ;
- Exprimer des récits en organisant les éléments dans le temps.

Module A2.4 :

- Echanger sur des points spécifiques de la culture sourde ;
- Décrire ses intentions, le but ou les conséquences d'une action ;
- Justifier simplement ses opinions, ses projets ou ses actes à condition d'avoir pu se préparer avant.

Habilitation délivrée :

Certificat de Compétences en Langue des Signes Française – Niveau A2 – [Fiche Inventaire N° 2134](#).

Il certifie les compétences langagières en LSF sur les plans linguistique, sociolinguistique et pragmatique dans les domaines personnel, public, professionnel et éducationnel du niveau B1 du CECRL.

Modalités d'évaluation des acquis :

Tout au long de la formation, les formateurs restent à l'écoute des stagiaires et leur donnent des conseils quant à la poursuite de la formation. A l'issue du cycle, les apprenants passent un examen en vue d'attester l'acquisition des compétences correspondant au cycle d'apprentissage suivi. Le passage au cycle supérieur est conditionné par la réussite à l'examen du cycle précédent.